



OBJECTIFS

- Organiser et réaliser la gestion des obligations comptables, fiscales et sociales de l'entreprise ou des clients.
- Optimiser la rentabilité financière selon les choix stratégiques décidés par les instances dirigeantes et les réglementations commerciales, fiscales et financières.
- Participer à l'élaboration et à la communication des informations comptables.
- Elaborer le diagnostic financier, les prévisions et participer à la prise de décision..

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Assurer la responsabilité de la tenue et du contrôle des comptes en conformité avec les règles comptables, fiscales et sociales, depuis la saisie des pièces jusqu'à la présentation des états fiscaux et autres réclamations.
- Assurer les relations avec les interlocuteurs extérieurs (clients, banques, experts-comptables, administration).
- Réaliser des études analytiques (budgets, tableaux de bord) et financières.
- Assurer le conseil et l'accompagnement de l'entreprise dans sa gestion.

DÉBOUCHÉS

PROFESSIONNELS

- Collaborateur dans un cabinet d'expertise comptable
- Encadrement de la fonction comptable
- Chef comptable dans une PME/PMI
- Contrôleur de gestion
- Chef de mission en cabinet d'expertise comptable
- Concours de la fonction publique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les cours sont assurés par des enseignants experts ainsi que par des professionnels. La formation se tient en présentiel.

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux
- Mise en situation et cas pratiques favorisant l'acquisition des savoirs et compétences
- Activité pédagogique spécifique : Conseil de Prud'hommes
- Sessions blanches de validation d'unités d'enseignement

Moyens techniques

- Accès au Wifi sur tout le campus
- Salle dédiée à la formation disposant de tous les outils nécessaires (vidéoprojecteur...)
- Centre de Documentation et d'Information

PRÉREQUIS

PUBLIC

- Être titulaire d'un BTS CG ou DUT GEA
- Méthode, rigueur, esprit logique, sens de l'organisation, forte capacité de travail, autonomie.

DURÉE RYTHME

- Début de la formation en septembre de chaque année
- 1 semaine entreprise/ 1 sem en centre de formation
- Formation de 1050 heures sur 1 an
- Contrat de professionnalisation sur 24 mois.

VALIDATION

- **Compétences évaluées tout au long de la formation** afin de préparer à la certification.
- **L'évaluation finale** et la certification au terme des deux ans conduisent à la validation du diplôme d'état DCG (grade de licence, niveau 6) aux conditions du certificateur : moyenne générale de 10/20 sans note éliminatoire (<6/20).
- **La validation partielle** par bloc de compétences est possible aux choix de l'apprenant et aux conditions du certificateur : conservation durant 8 sessions de la note obtenue à chacune des épreuves pour lesquelles le candidat a eu au moins 10/20.

Équivalences

Les dispenses d'épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) prévues à l'article 54 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 susvisé sont accordées aux candidats qui justifient des titres et diplômes suivants :

- **BTS spécialité comptabilité et gestion**, obtenu à compter de 2017, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12, 13 du DCG.
- **DUT spécialité gestion des entreprises et administrations, option GCF**, dispense des épreuves n°1,5,6,8,9,12,13duDCG.

POURSUITES D'ETUDES

PASSERELLES & INSERTION

- Accès direct à l'emploi
- Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)
- Master CCA (Comptabilité Contrôle Audit) puis expertise comptable (DEC)

COÛT

DE LA FORMATION

- Les frais de formation sont pris en charge par l'Opérateur de Compétences suivant les branches professionnelles et selon les recommandations tarifaires de France Compétences et/ou OPCO.
- La formation est gratuite pour les alternants.**

RÉMUNÉRATION

- La rémunération à appliquer sera celle de la grille de rémunération ci-dessous ou le maintien de sa précédente rémunération dans le cas d'une succession de contrats.

	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
-18 ans	39% du SMIC	55% du SMIC
18-20 ans	51% du SMIC	55% du SMIC
21-25 ans	61% du SMIC	78% du SMIC
Dès 26 ans	100% du SMIC	

PROGRAMME DE FORMATION

AXE 1 : Droit des affaires

Compétences évaluées :

- Rechercher et analyser une documentation juridique fiable et actualisée
- Analyser une décision de justice et en dégager la portée
- Qualifier et analyser un contrat ou un document professionnel
- Qualifier les faits, articuler un raisonnement juridique et proposer une solution adaptée dans le cadre d'une situation juridique donnée

Modalités d'évaluation :

UE 2 Droit des sociétés et des groupements d'affaires : épreuve écrite de 3h

UE 3 Droit social : épreuve écrite de 3h

UE 4 Droit fiscal : épreuve écrite de 3h

AXE 2 : Gestion comptable et financière

Compétences évaluées

- Rechercher, si besoin calculer et valider une information comptable ou financière
- Exploiter une documentation (chiffrée ou non)
- Identifier les outils d'analyse adaptés
- Exploiter, analyser et commenter les résultats obtenus afin de proposer des décisions à court, moyen et long terme
- Rédiger un argumentaire pour conseiller le décideur.

Modalités d'évaluation :

UE 6 Finance d'entreprise : épreuve écrite de 3h

UE 10 Comptabilité approfondie : épreuve écrite de 3h

UE 11 Contrôle gestion : épreuve écrite de 4h

AXE 3 : Analyse managériale

Compétences évaluées

- Développer une culture managériale visant à comprendre les enjeux auxquels les organisations font face
- Analyser des situations et décisions managériales
- Élaborer une argumentation à partir d'une problématique donnée, en mobilisant le vocabulaire spécifique adapté ainsi que les concepts nécessaires.

Modalités d'évaluation :

UE7 Management : épreuve écrite de 4h

CAMPUS SAINT-CHARLES SAINTE CROIX

75 avenue Bollée 72000 Le Mans - 02 43 81 28 65
cfp@stcharles-stecroix.org



Les formations supérieures
de l'enseignement catholique
des Pays de la Loire



**S^TCHARLES
S^TE CROIX**